



Vente immobilière : comment recevoir son argent en euros ?

Par Tuizzer

Madame, Monsieur,

Tout d'abord, je vous souhaite à vos petites familles et vous même un joyeux noel !

De nationalité Marocaine, je dispose d'une entreprise A, basée au Maroc.

Il y a quelques années, cette entreprise (marocaine) a fait l'acquisition d'un bien immobilier en France, dont elle est propriétaire.

Sachant qu'au Maroc, il existe un organisme (l'office des changes) qui ne permet que rarement de disposer de son argent en devises, et souhaitant aujourd'hui vendre cet appartement, quel moyen "intelligent" suggérez-vous pour permettre de recevoir le paiement (lié à la vente) en France et en euros (et ne pas devoir obligatoirement faire rentrer la somme au Maroc) avant de la réinvestir en France ?

Dans l'attente de vous lire,
Je vous remercie,
Joseph Tuizzer